

# ACTEE

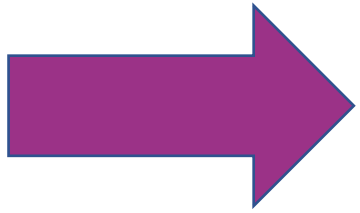
Action des Collectivités  
Territoriales pour  
l'Efficacité Énergétique



## Comité Régional n°2 REGION PAYS DE LA LOIRE

10/06/2022

# Objectifs des comités régionaux



1. Articuler les projets locaux et nationaux et les inscrire dans des dynamiques conjointes
2. Recueillir les retours d'expériences de terrain des lauréats ACTEE
3. Favoriser les synergies régionales et faire émerger des pistes communes de travail

Une animation conjointe à tous les AAP et sous-programmes

**ACTEE 1**  
(Pilote, CEDRE)

**ACTEE 2**  
(SEQUOIA, EUCALYPTUS, PENSEE,  
ACT'EAU, ETRIER, MERISIER, CHARME,  
PALETUVIER, PEUPLIER, *BATIMENTS*  
*CLASSES*)

# Ordre du jour

# Ordre du jour

- 1 Tour de table – brise glace
- 2 Point d'information sur le programme : les AMI
- 3 Présentation des nouveaux lauréats
- 4 Partages de retours d'expériences (DEET, PPI)
- 5 Ateliers / world café
- 6 Point d'information nationale sur le programme : les ressources

# Brise glace

# Pour bien démarrer ...

1'par  
question par  
personne

=> Un tour au sein de chaque table en sous-groupe

- Qui suis-je ?
- Qu'est ce qui me motive pour cette rencontre ?





# Point d'information nationale sur le programme

# Les AAP, AMI, démarches et sous programmes : sélection de 234 lauréats

**Mars 2021**  
**CHARME 1**  
Médico-social

**Février 2021** 1 lauréat  
**SEQUOIA 1 & 2**  
Tous bâtiments communaux & intercommunaux  
52 lauréats

**Avril 2021**  
**EUCALYPTUS**  
Collèges & Lycées  
22 lauréats

**Juillet 2021**  
**MERISIER**  
Ecoles primaires  
32 lauréats

**Août 2021**  
**CHARME 2**  
Sanitaire et médico-social  
15 lauréats

**Novembre 2021**  
**PALETUVIER 1**  
Bâtiments des DROM  
4 lauréats

**Décembre 2021**  
**PEUPLIER**  
Culture  
12 lauréats

**Mars 2022**  
**SEQUOIA 3**  
Tous bâtiments de collectivités  
49 lauréats

**Avril 2022**  
**PALETUVIER 2**  
Bâtiments des DROM  
6 lauréats

**2020 ACTEE 1**  
**PILOTE & CEDRE**  
Tous bâtiments communaux & intercommunaux  
23 lauréats

**Avril 2021**  
**Lancement de la démarche ETRIER**  
Communes rurales isolées  
2 lauréats au 30/04/22  
**Lancement du sous-programme ACT'EAU**  
Equipements aquatiques  
16 lauréats au 10/06/22

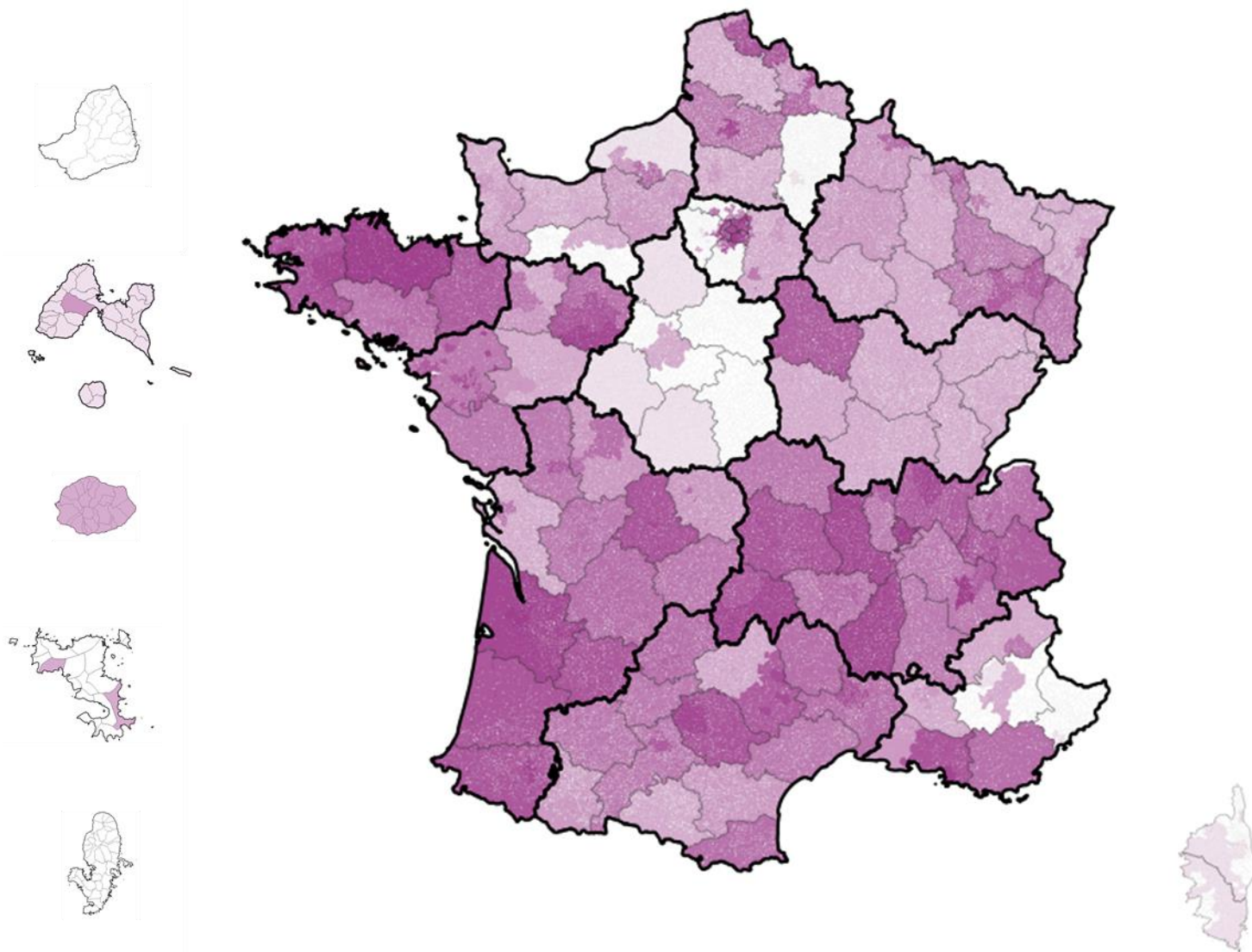
**Mai 2021**  
**Deux conventions-pilotes PENSEE**  
Sanitaire et médico social  
Pays de la Loire et Nouvelle Aquitaine

**Septembre 2021**  
**Lancement CUBE.ECOLES**



# ACTEE / Lauréats ACTEE

Couverture nationale au 30/04/2022



**234** groupements lauréats  
ACTEE1 + ACTEE2

851

collectivités  
membres des  
conventions

176 économies de  
flux recrutés

35 906

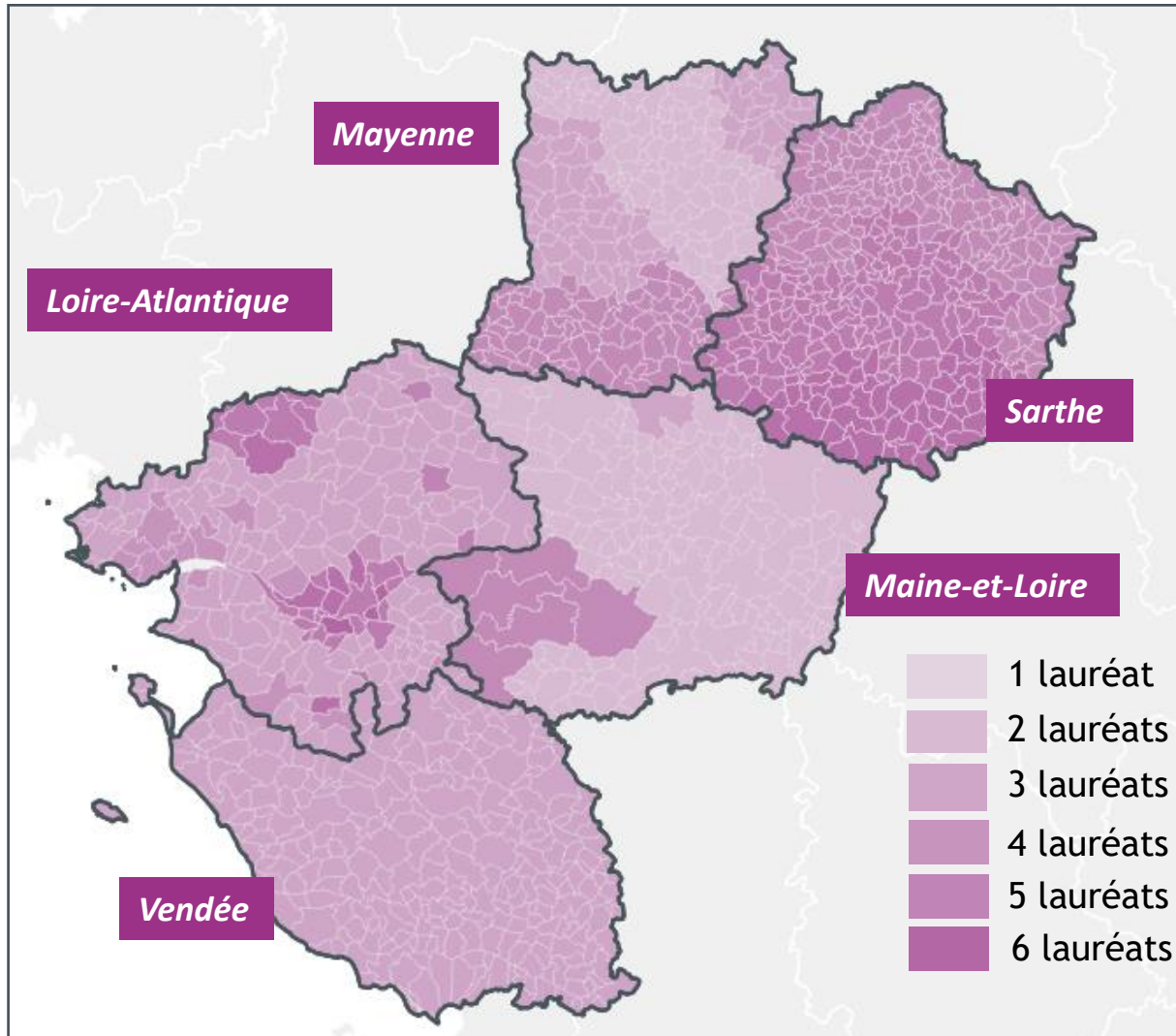
communes  
bénéficiaires finales

82,7 M€

En aides  
financières

\*Données en consolidation

# ACTEE / Lauréats Pays de la Loire

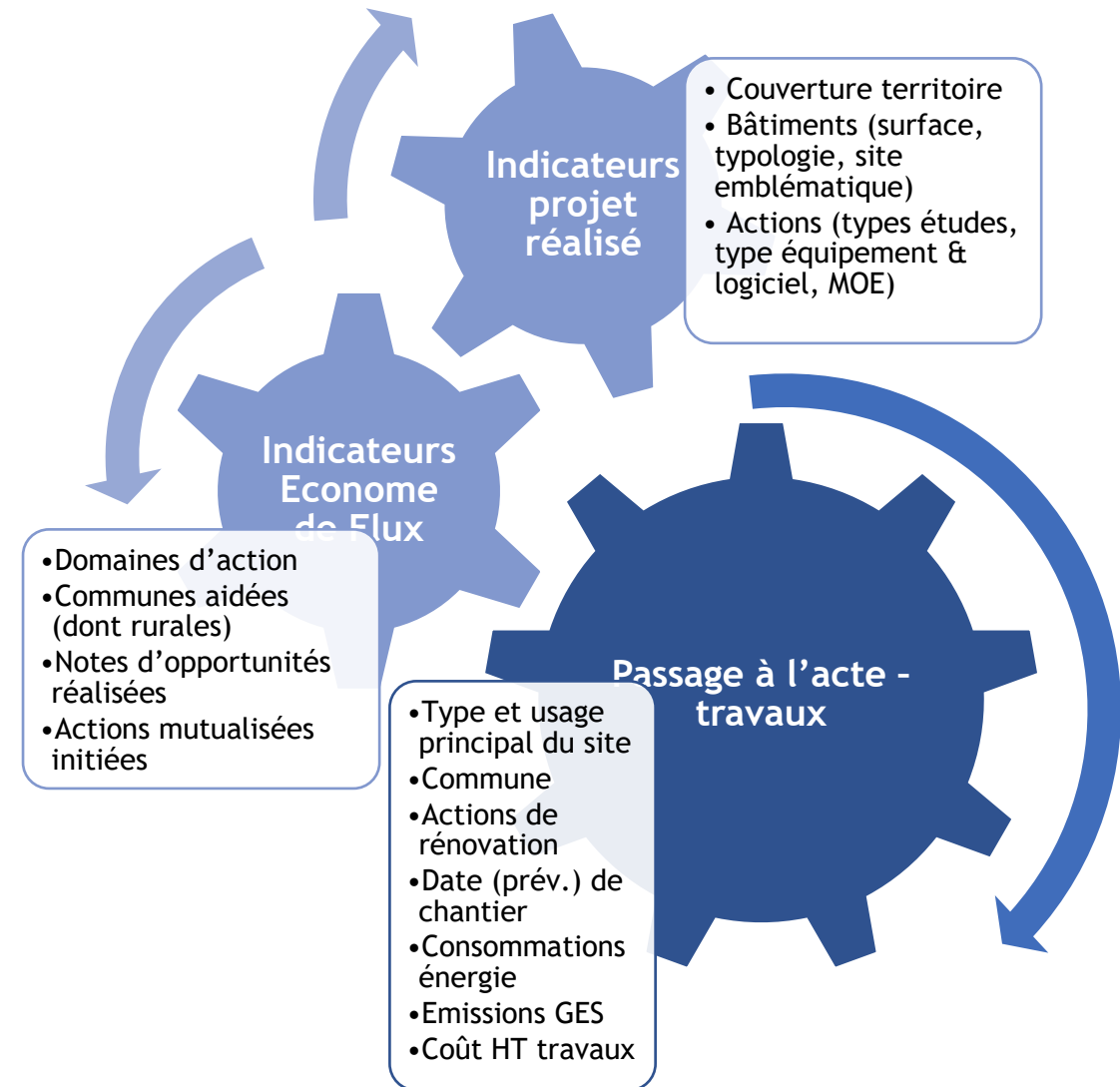


<b>AAP CEDRE / ACTEE 1</b>	<b>AAP MERISIER</b>
TE Pays de la Loire	SPL LAD
<b>AAP SEQUOIA 1</b>	TE 53
Pays Vignoble Nantais	SYDEV
PETR Pays Vallée du Loir	PETR Pays Vallée du Loir
<b>AAP SEQUOIA 2</b>	<b>AAP PEUPLIER</b>
SYDELA	SPL LAD
CC Châtaigneraie SPL LAD	<b>Convention PENSEE</b>
CARENE	MAPES
Pays du Mans	<b>Sous-programme ACTEAU</b>
<b>AAP EUCALYPTUS</b>	Les Hauts d'Anjou
CD 72	
<b>AAP SEQUOIA 3</b>	
SPL LAD	
CD 72	
Groupement des Mauges	
GAL Sud Mayenne	

# A la fin de la convention, la récolte des indicateurs de réussite de projet



- Un **unique** document partagé par groupement
- Transmis à tous AAP d'ici sept.22
- Collecte à enclencher entre membres
- Délai de **2 mois** après la fin de la période d'éligibilité pour transmettre les informations
- Quelques clarifications apportées suite à la mise en place du document pour ACTEE1



# 2022 : Le maintien d'appels à projets pour passer à l'action

ETRIER



Fin initiale avril 2022  
=> Prolongation jusqu'en avril 2023 !

ACT'EAU



Sélection au fil de l'eau jusqu'au 16 avril 2023

CUBE.Écoles



Le challenge des économies d'énergies!

Sélection en cours pour rentrée 2022

AMI SDIE



A venir

Bâtiments classés



A venir

Eff'ACTE



Effacement électrique du tertiaire public  
A venir

LUM'ACTE



Eclairage public  
Appels à financeurs au printemps 2022

# Tour de table des territoires

# Etat d'avancement Groupement des Mauges

Commune de Montrevault-sur-Èvre

Montrevault-sur-Èvre  
Mauges-sur-Loire  
Orée d'Anjou  
Chemillé-en-Anjou  
SèvreMoine  
Beaupréau-en-Mauges

Réalisation des 6 schémas directeurs immobiliers et énergétiques  
Recrutement de 2 économes de flux (Montrevault-sur-Evre et  
Mauges sur Loire)

Environ  
600  
bâtiments  
concernés



Banque des territoires

# Freins et leviers

## Groupement des Muges

### Avancement du projet :

Signature de la convention en cours  
Rédaction des cahiers des charges SDIE en cours  
Recrutement des économes de flux en cours

### Difficultés rencontrées :

### Notre bonne idée ou réussite qui pourrait se partager :

Travailler avec l'ensemble des communes de l'EPCI pour inscrire la démarche dans le cadre de la réalisation du PCAET et de la démarche Territoire Engagé pour la Transition Energétique (Citergie)

# Etat d'avancement Groupement sarthois SEQUOIA 3

Coordinateur : Département de la Sarthe

Participants au groupement :  
Département de la Sarthe, ATESART, CC Haute Sarthe  
Alpes Mancelles, CC Maine Saosnois, CC Huisne  
Sarthe, CC Perche Sarthois, Pays Vallée de la  
Sarthe

113  
bâtiments  
pré-  
identifiés

- 1 poste d'économe de flux porté par l'ATESART et mis à disposition des collectivités sur le territoire des 4 CC citées
- Aides à l'abonnement à un logiciel de suivi des consommations
- Aides aux études énergétiques
- Aide à la maîtrise d'œuvre sur quelques projets de rénovation énergétique globale et performante



ACTEE



# Freins et leviers

## Groupement sarthois SEQUOIA 3

### Avancement du projet :

- Convention en cours de signature au sein du groupement
- Offre d'embauche de l'économe de flux déposée
- Premiers accompagnements de bâtiments communaux cet été
- Communication auprès des communes et premières remontées de demandes d'audits et logiciels de suivi
- Première réunion du groupement 20 juin

### Difficultés rencontrées :

Faire comprendre l'intérêt/les apports d'un économe de flux aux élus communaux et intercommunaux

### Notre bonne idée ou réussite qui pourrait se partager :

Filmer le témoignage à deux voix, lors de l'AG de l'ATESART le 21 juin, d'un CEP du Pays Vallée de la Sarthe (partenaire sur SEQUOIA 3) et du maire d'une commune accompagnée, sur le travail du conseiller en maîtrise de l'énergie et son intérêt pour la collectivité.

Cette vidéo pourra être diffusée lors des réunions locales sur les territoires



# Progressions ensemble : Retours d'expérience et ateliers

# 2 retours d'expériences

## ○ Programmation pluriannuelle des investissements

Aubin Gergaud et Edouard Stenger (SYDELA)

## ○ Dispositif éco-énergie tertiaire

Gustavo Leite-Pinto (CH Laval / TE53) – Muriel Labonne (DREAL)

\*Données en consolidation



## Comité régional ACTEE

Aubin Gergaud

Edouard Stenger

Vendredi 6 juin 2022

Le Mans

# La démarche SYDEFI

# Le programme ACTEE-SYDEFI avec le SYDELA



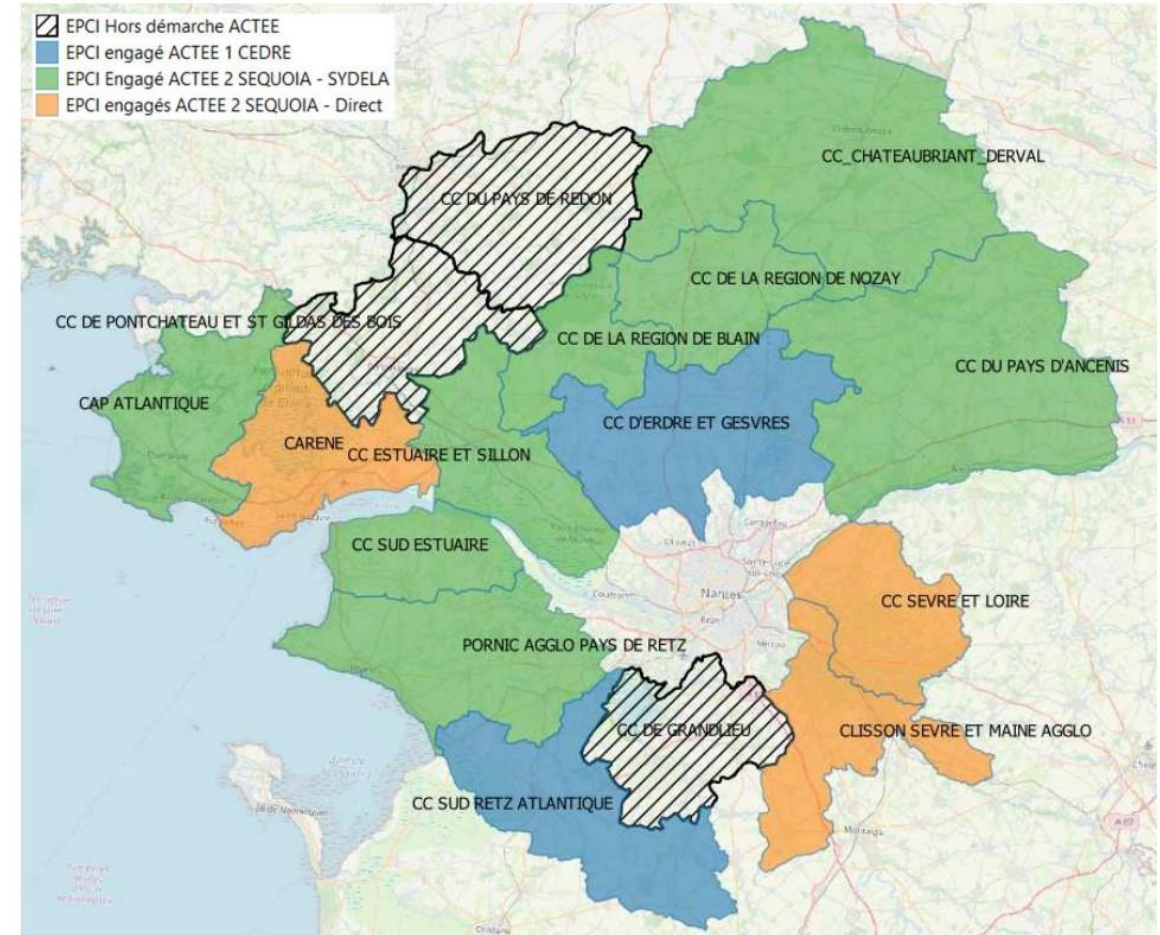
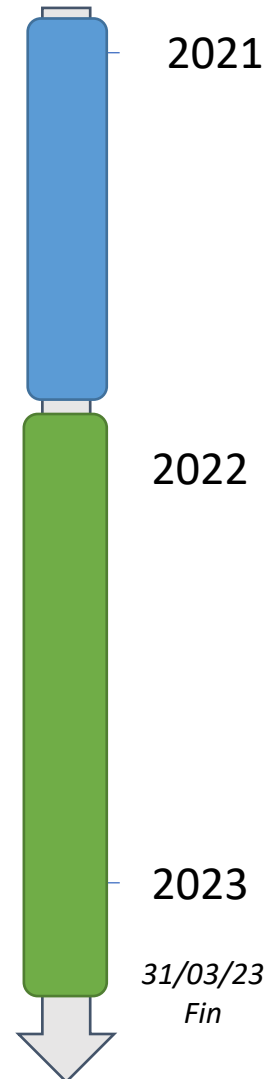
**COORDONNATEUR  
DU GROUPEMENT**

« **SYDEFI** » c'est :  
L'accompagnement  
sur 3 ans de :  
- 10 EPCI  
- 122 collectivités  
≈ 2200 bâtiments  
≈ 1,8 million de m<sup>2</sup>

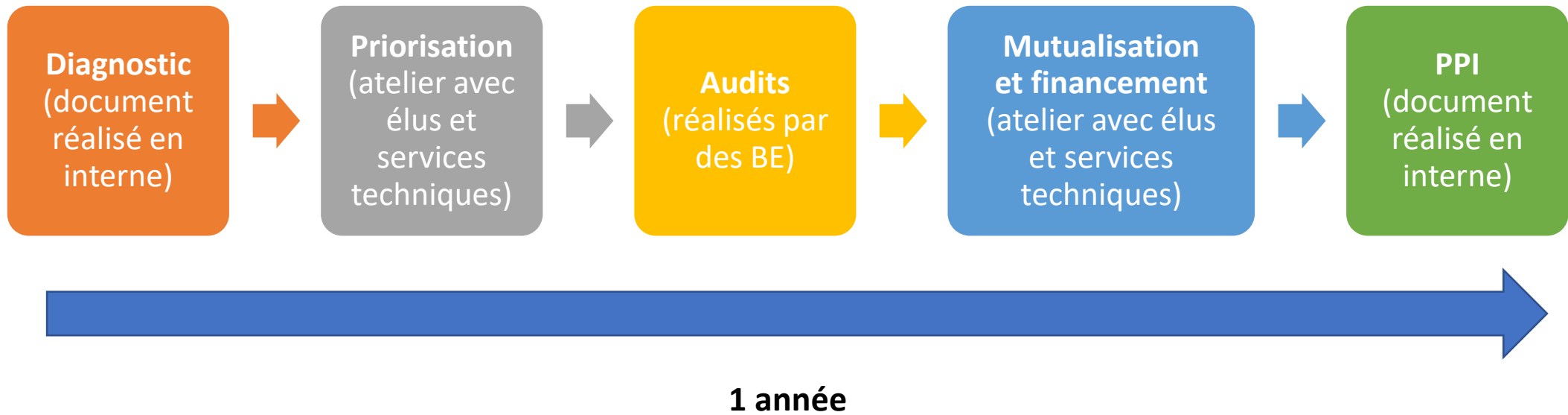


**ACTEE CEDRE :**  
Deux  
« Territoires pilotes »

**ACTEE SEQUOIA :**  
Déploiement de la  
méthode « SYDEFI »  
sur huit territoires

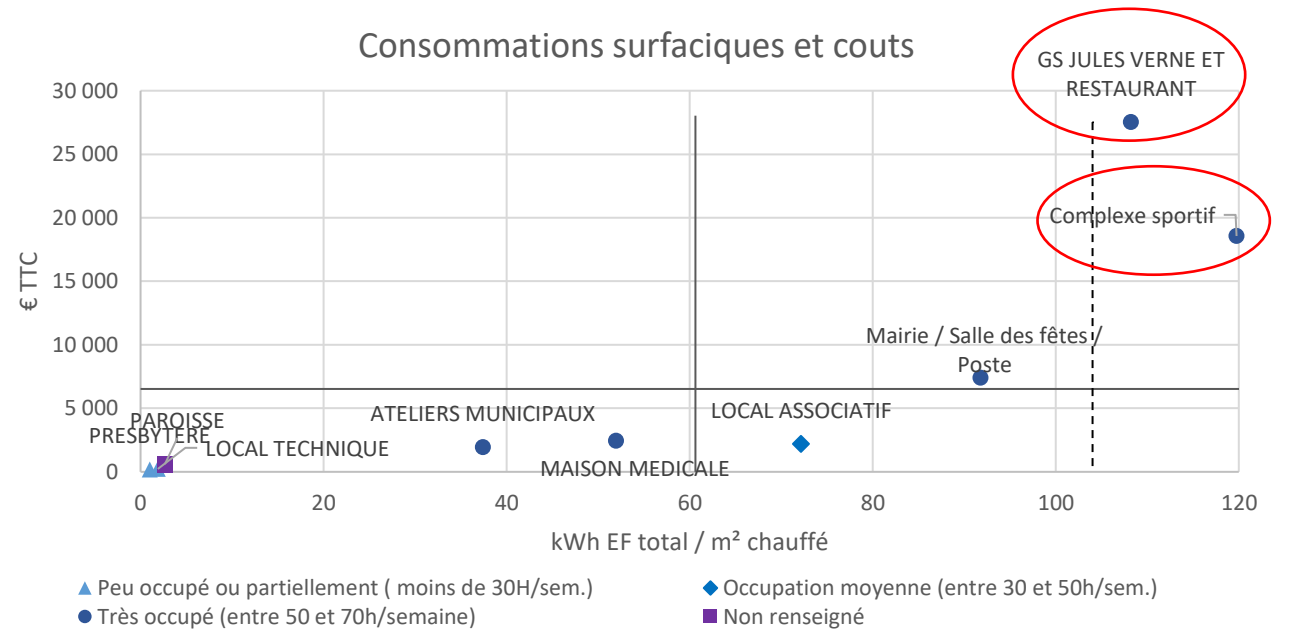
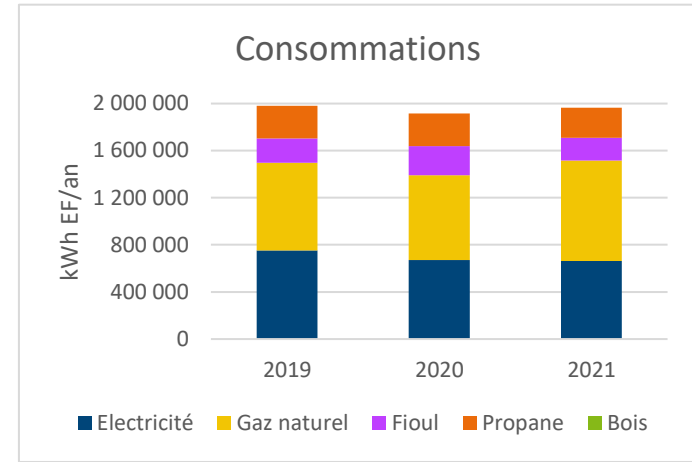
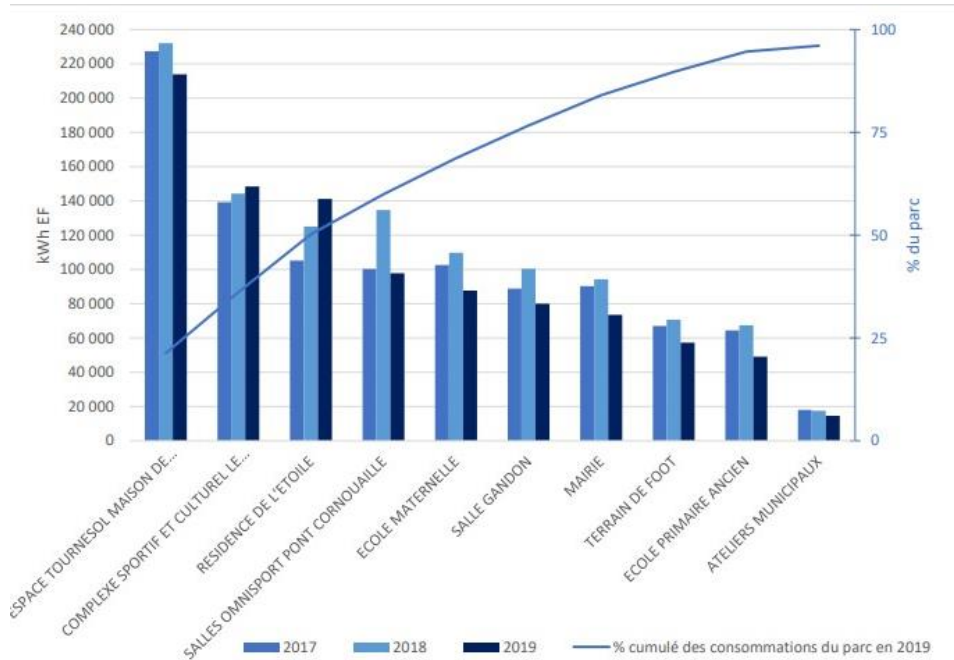


# La démarche SYDEFI



# Diagnostic

- Travail de l'Econome de Flux
- Données commune + données Deepki
- Identifier les bâtiments prioritaires (conso absolue, conso surfacique et DEET)





# Ateliers de priorisation

- Co-animation équipe EF avec le CEP référent (6 à 8 personnes)
- 2 représentants par commune (élu.e + référent.e technique)
- 3 à 4 tables selon la taille de l'EPCI.

1. Rappeler les principes et étapes de la démarche SYDEFI



≈ 30 min



2. Initier une réflexion commune sur les actions de rénovation énergétique

≈ 30 min

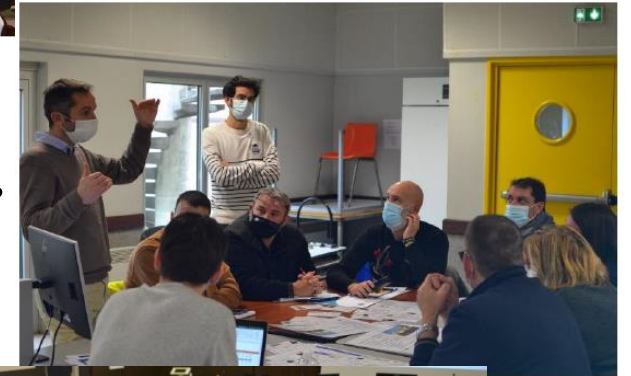
3. Cibler et prioriser les actions de rénovation et les bâtiments à investiguer

≈ 60 min

→ 125 audits programmés

→ 286 rénovations globales identifiées

→ 266 actions ponctuelles identifiées



**Durée totale :**  
Environ 3 heures

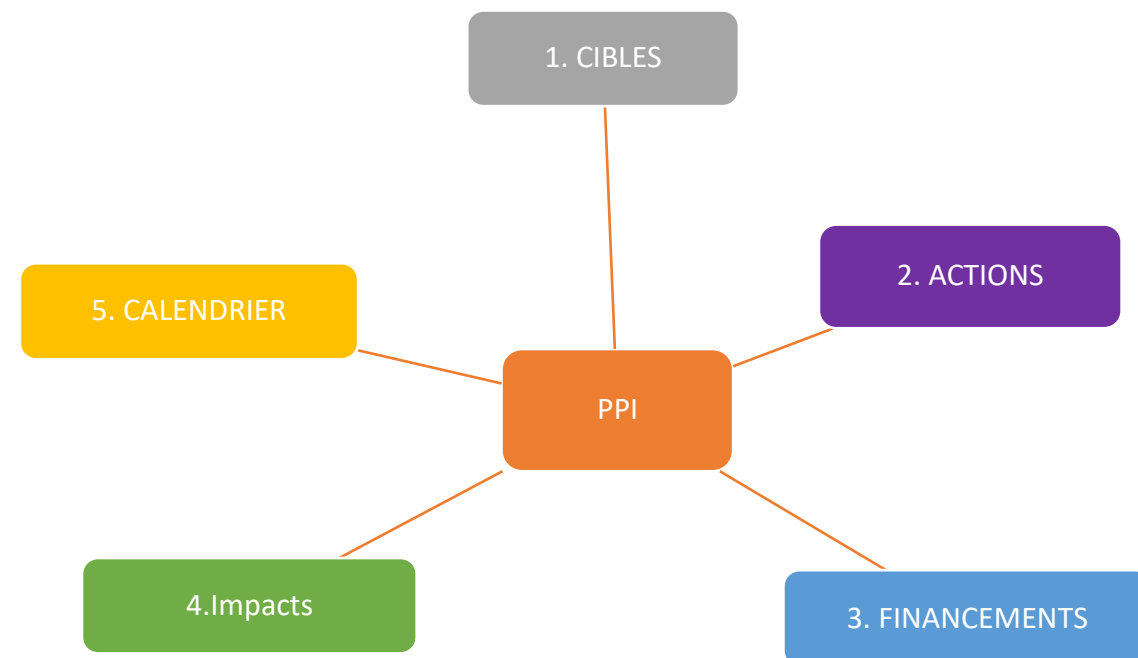


# Plans Pluriannuels d'Investissements

# Rapport PPI

## Un PPI pour chaque commune :

- **Basé sur :**
  - Le diagnostic
  - Les résultats des audits
  - Les exigences du décret tertiaire
  - les choix de la collectivité (atelier de préparation)
- **Objectif : proposer une trajectoire d'investissements d'ici 2030 (ou +)**



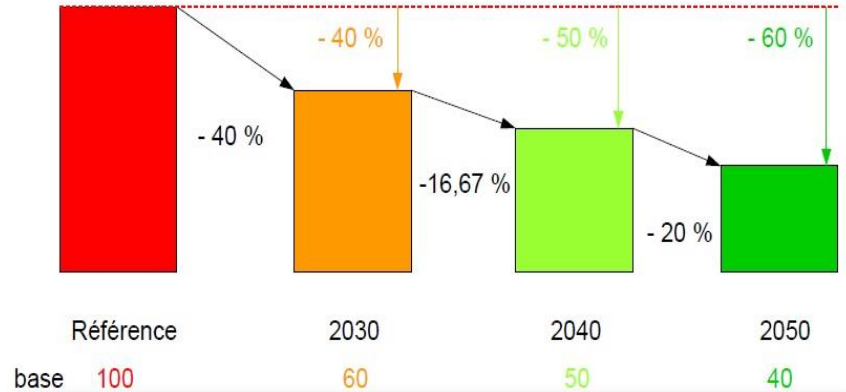
## Un PPI à l'échelle du territoire :

- **Basé sur le contexte du territoire :**
  - Objectifs du PCAET
  - Agrégat des scénarios de travaux choisis par les collectivités
- **Objectifs : identifier des pistes de mutualisation et les leviers d'action du territoire**



Qu'est-ce que le [dispositif Eco énergie tertiaire](#) ? → Réduire les consommations tertiaire

Qu'est-ce que le dispositif Eco énergie tertiaire ? → Réduire les consommations tertiaire



OU

**< valeur absolue**

fixée par décennie pour chaque catégorie de bâtiment

[arrêté actuel du 13 avril 2022](#) pour accueil petite enfance, bureaux, enseignement et logistique

R  
A  
P  
P  
E  
L

Quels **bâtiments** ? Bâtiments tertiaire > 1000 m<sup>2</sup>  
+ somme des bâtiments sur un même site + parties de bâtiments > 1000m<sup>2</sup>



Quel suivi ? [Plateforme OPERAT](#) de l'ADEME

Comment **réduire les conso** ? En isolant, utilisant des systèmes plus efficaces mais aussi en réorganisant les locaux intérieurs, et en ayant un usage plus raisonné

Qui ? actions propriétaires ET usagers/locataires → bien définir le qui fait quoi dans les baux

Comment diffuser le [dispositif Eco énergie tertiaire](#) ?

## Espace de partage régional [Osiose MTE - Eco énergie tertiaire en Pays de la Loire](#)

The screenshot shows a web interface for a regional sharing space. At the top, the title 'MTE - Eco énergie tertiaire en Pays de la Loire' is displayed. Below it is a navigation bar with links for 'Accueil', 'Aide', 'Billets de blog', 'Calendrier', 'Documents', and 'Espace d'échanges'. A search bar is located on the left side. The main content area is titled 'Toutes les conversations' and features a post from Muriel LABONNE dated 28/04/2022 at 16:06. The post title is 'Que contient l'arrêté valeurs absolues II ?' and it has 22 views. The post content includes a paragraph and a bulleted list of details regarding the 'arrêté valeurs absolues II' published on April 24, 2022, which modifies the previous version from April 13, 2022. The list includes: listing categories and sub-categories; completing absolute values for specific sectors; adjusting consumption based on climate variations; and adding a default sub-category for activity types. The post also includes a link to a webinar replay and a '4 votes' section with social media icons.

Créé en avril 2021

[46 participants](#), acteurs publics

Principalement questions-réponses  
(celles pas ou pas clair sur la FAQ  
OPERAT)

mais aussi diaporamas versions  
modifiables

Comment diffuser le [dispositif Eco énergie tertiaire](#) ?

## Espace de partage régional [Osiose MTE - Eco énergie tertiaire en Pays de la Loire](#)

Toutes les conversations > Statistiques

Tout Idées Questions Messages de forum



0

Idées



10

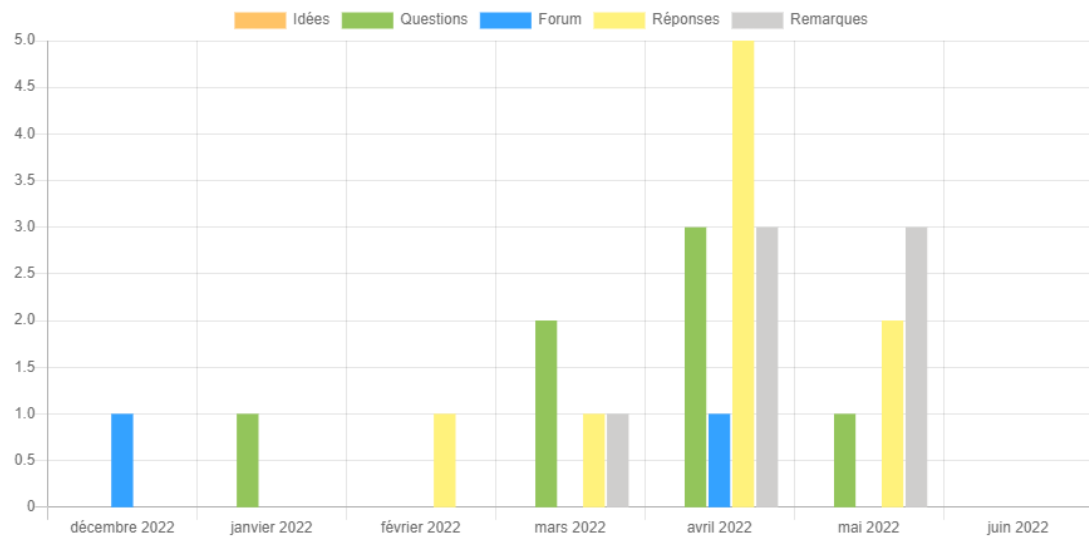
Questions



20

Forum

Activité globale



30 questions-réponses  
= synthèse de celles que je reçois par mail  
+ questions en direct de membres de l'espace

Exemple :  
Faut-il additionner les surfaces des bâtiments tertiaires  
sur un site qui n'est pas une unité foncière ?  
→ C'est au choix



Comment diffuser le [dispositif Eco énergie tertiaire](#) ?

## Organisations de webinaires et interventions dans les réseaux existants

- [webinaires départementaux début 2021](#) (300 participants dont 1/3 de personnes relais, excellente satisfaction)
- intervention dans les réseaux (Immobilier Etat 9 juin à Nantes, UIMM Sarthe 18 janvier 2022, MAPES 27 janvier 2022, club immobilier anjou mai 2021...) à venir (ce COREG Actee, journée ETE MAPES 14 juin à Angers, comité technique DDTM44 15 juin, Actee Tour 17 juin à Montaigu, FNTR-FNTV 5 juillet)
- webinaires régionaux MAPES 2 juin cas simple et 8 juillet cas complexe, et DREAL 1<sup>er</sup> juillet
- formation DREAL-Cerema des 16 conseillers CMA le 30 juin à la DREAL à Nantes



## Comment diffuser le [dispositif Eco énergie tertiaire](#) ?

### Le dispositif Eco-énergie tertiaire



Pris en application de l'article 175 de la loi ELAN, le [décret n° 2019-771 du 23 juillet 2019 relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire](#) impose de réduire les consommations énergétiques des bâtiments ou ensemble de bâtiments tertiaires dont la surface de plancher est supérieure ou égale à 1000 m<sup>2</sup>, de 40% d'ici 2030, par rapport à 2010, 50% en 2040 et 60% en 2050. Cette obligation fait partie de l'objectif globale de la stratégie nationale bas carbone d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Ce décret est complété de plusieurs arrêtés donnant la méthode et les valeurs absolues à ne pas dépasser par activité tertiaire.

### Report d'un an de l'obligation de remontée des données

Afin de s'adapter à la crise sanitaire, le décret n°2021-1271 du 29 septembre 2021 et l'arrêté du 29 septembre modifiant l'arrêté du 10 avril 2020 dit arrêté méthode, actent le report d'un an de l'obligation de remontée des données. Ainsi, les données administratives, les consommations 2020 et 2021 ainsi que les données de référence, sont à remonter au tard le 30 septembre 2022.

### Le décret tertiaire

Le décret n° 2019-771 du 23 juillet 2019 relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire impose des réduire les consommations énergétiques des bâtiments ou ensemble de bâtiments tertiaires dont la surface de plancher est supérieure ou égale à 1000 m<sup>2</sup>, de 40% d'ici 2030, par rapport à 2010, 50% en 2040 et 60% en 2050.

### Les arrêtés du dispositif "Eco-énergie tertiaire"

L'[arrêté du 10 avril 2020 relatif aux obligations d'actions de réduction des consommations d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire](#) précise les obligations du décret tertiaire de réduction des consommations des bâtiments tertiaires. L'[arrêté du 24 novembre 2020 fixe les valeurs de consommation énergétique](#) à respecter à horizon 2030 pour les bâtiments tertiaires de la catégorie bureaux-services publics, enseignement et logistique.

### Kit de communication

Kit de communication national du MTES comprenant un diaporama, des fiches, une offre aux questions...

### Présentations - diaporamas

- ▶ Webinaires départementaux - février-mars 2021
- ▶ Interventions DREAL dans vos réseaux

[Rubrique dédiée sur le site DREAL Pays de la Loire](#)  
avec textes et interventions (diaporama, replay et résumé des questions-réponses)

exemple :

### Webinaire UIMM Sarthe sur le dispositif Eco énergie tertiaire - 18 janvier 2022

Voici la synthèses des échanges (les questions-réponses détaillées sont disponibles dans le diaporama et le tableau récapitulatif) :

- Comment établir l'année et la consommation de référence ? [article 3 de l'arrêté](#) qui précise que la consommation de référence peut être reconstituée
- Sous-comptage du tertiaire obligatoire ? [FAQ DC4](#) oui, il faut sous-compter le tertiaire
- Quels sont les locaux assujettis sur un site industriel ? [FAQ A8](#) les locaux tertiaires (bureaux, sanitaires, locaux sociaux...) utilisés sur site que pour les activités non tertiaires ne sont pas concernés et les locaux tertiaires utilisés sur site (ou sur un autre site avec du tertiaire) pour des activités tertiaires (en totalité ou en partie) sont concernés - attention [FAQ A6 Q1](#) où sont cités bureaux, restauration...
- Le stockage est-il concerné ? [FAQ A7](#) oui quand il s'agit d'un stockage de matières premières transformées > 5j
- Doit-on transformer les Nm3 de gaz en m<sup>3</sup> de gaz ? qu'est-ce que les Nm3, qu'est-ce qui apparaît dans la facture gaz ? [Annexe I de l'arrêté](#) : il faut entrer les quantités d'énergie dans l'unité figurant sur la facture et OPERAT convertit automatiquement les valeurs saisies en énergie finale

## Les bonnes pratiques

Comment accompagner et sensibiliser les structures. Comment déclarer les données sur la plateforme OPERAT

### *Les bonnes pratiques*

### Objectifs initiaux

- Comment choisir son année de référence
- Comment déterminer son EFA
- Bien comprendre ce que demande la plateforme
- Ce qu'il faut avoir pour bien faire sa déclaration

### Objectifs finaux

- Déclarer les consommations 2020 et 2021
- Choisir l'année et la consommation de référence
- Si déclaration incomplète, l'améliorer par la saisie

## Connaître ses consommations / choix année de référence

### Les actions concrètes mises en œuvre. Les bonnes idées à partager.

- Connaître ou avoir un ordre d'idée des consommations\* par énergie depuis 2010 (liens Enedis et GrDF)
- Connaître ou avoir un ordre d'idée des surfaces
- Choisir l'année la plus gourmande en énergie en prenant en compte le facteur climatique

\*Consommations (chauffage, refroidissement, éclairage, ECS et autres usages immobiliers et/ou spécifiques)

Année de référence = On conserve tous les justificatifs !

### Les freins, Les difficultés rencontrées sur le passage à l'acte

- Données pas toujours accessibles
- Donnée complète de consommation par toujours favorable
- Parfois aucun plan, métrés à faire manuellement, pas d'historique des surfaces
- Pas d'accès aux DJU
- Pas d'outils de calculs

## Les actions concrètes mises en œuvre. Les bonnes idées à partager.

- Se procurer les données cadastrales\* ([lien](#))
- Connaître les surfaces assujetties et zone à déclarer (plusieurs bâtiments sur une même unité foncière)
- Connaître le(s) numéro(s) de SIRET de(s) structure(s)\*\*

\* Ces données seront modifiables

\*\* Les déclarations pourront se faire même si le numéro de SIRET n'est pas connu (FAQ Operat PO11)

## Les freins, Les difficultés rencontrées sur le passage à l'acte

- Connaître les surfaces à déclarer\*
- Partie cadastrale par toujours claire
- Bâtiments assujettis dans une même zone parfois difficiles à regrouper
- Répartition des consommations par structure (si plusieurs)

\*Surface de plancher et surface de plancher chauffé

### Les actions concrètes mises en œuvre. Les bonnes idées à partager.

- Création d'un compte avec le numéro de SIRET de la structure
- Choix profil (mandat si autre que représentant légal et référent)
- Déclaration d'une EFA
- Déclaration des données de consommations
- Déclaration de l'année de référence
- Choix des l'objectif
- Mutualisation objectif

### Les freins, Les difficultés rencontrées sur le passage à l'acte

- Connaître les surfaces à déclarer
- Surfaces chauffées / refroidies
- Possible de modifier relatif / absolu ? Quelles conditions ?



**Tableau des personnes ressources en**

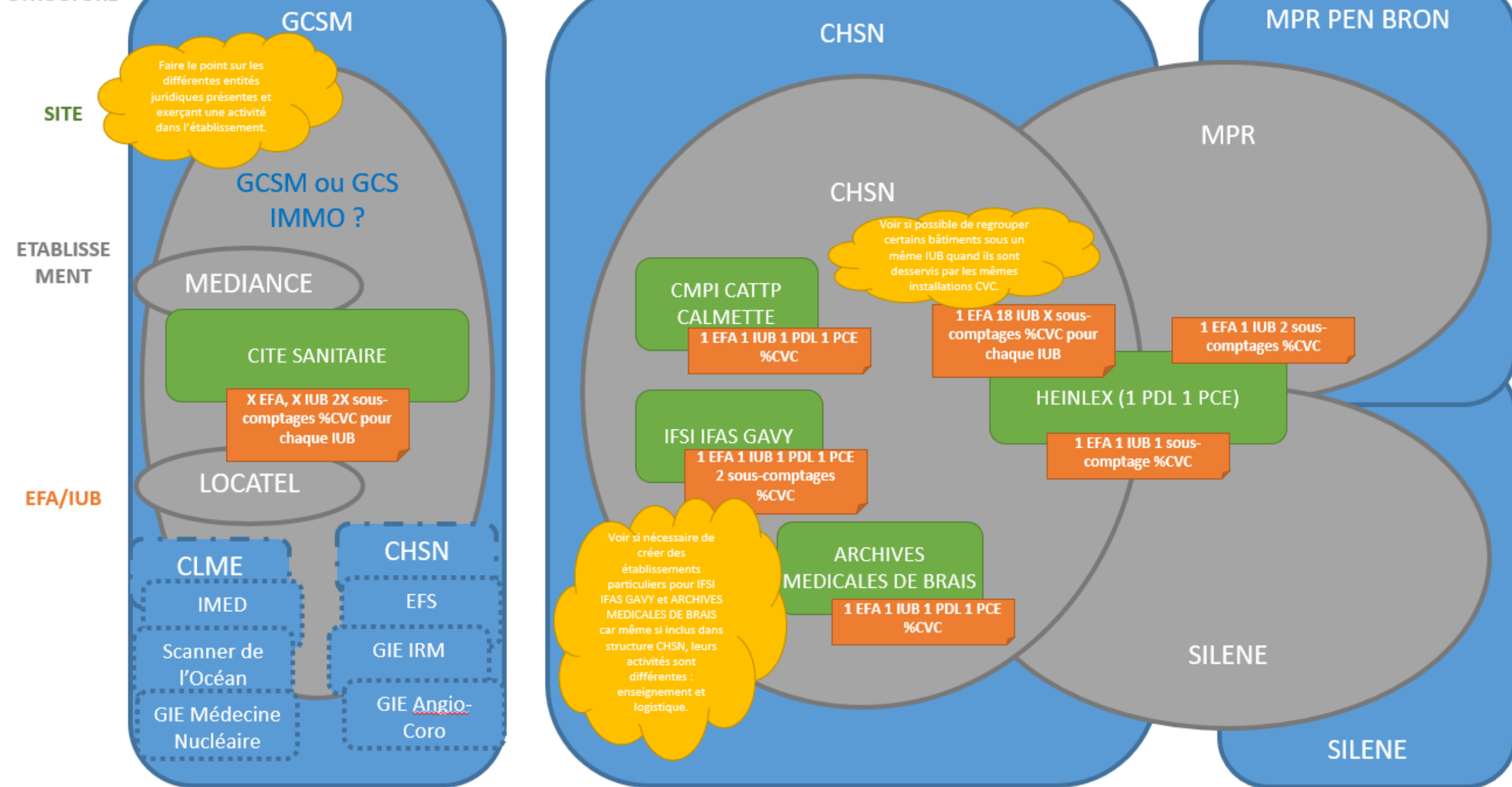
[téléchargement ici](#)

**ou**

[en accès libre](#)

# CARTOGRAPHIE EFA – Diagramme de Venn (Hypothèses : 1 seule catégorie = 19 santé et action sociale, 1 seule sous-catégorie = Centres hospitaliers publics et privés, min 1 IUB/structure.bâtiment)

## STRUCTURE



# Les bases pour un argumentaire efficace

**Un processus construit** : caractéristiques => avantages => bénéfices => preuves

**Personnalisé** : en phase avec les préoccupations du ou des interlocuteurs à convaincre/ à quoi sont-ils sensibles ? Comment fonctionnent-ils ?

**Positif** : mots et formulations positives rédigées au présent, courtes et POSITIVES

**Anticiper les objections** : prévoir les réactions face aux argument et préparer les éléments de réponse

\*Données en consolidation



# Les bases pour un argumentaire efficace

Poser les  
**caractéristiques** de la  
proposition.

- Lister les éléments objectifs, tangibles, factuels ... de l'action, du projet
- Identifier les enjeux / besoins

Exposer les **avantages /  
bénéfices**  
de la solution

- Préciser la valeur ajoutée de cette proposition
- Lister ce qu'elle permet / ce qu'elle offre
- Que peuvent retirer les partenaires impliqués ? Les bénéficiaires finaux ?

Identifier  
**freins / objections** des  
acteurs

- Identifier les freins à la mise en œuvre
- Anticiper les objections des partenaires, usagers, ....

Etayer avec des  
**preuves**

- Qu'est-ce qui va faire « mouche » chez votre interlocuteur?
- Illustrer par des faits, des références objectives, chiffrées, des paroles d'acteurs

# Ateliers : comment favoriser le passage à l'acte ?

## Dispositif Eco-tertiaire

1. Les avantages / bénéfices de ce dispositif ?
2. Les freins, difficultés, objections de la mise en œuvre du DEE ?
3. Répondre aux objections, apporter des preuves (retours expériences).

## PPI

1. Les avantages /bénéfices de la planification
2. Les freins / objections vis-à-vis de cette démarche
3. Répondre aux objections, apporter des preuves (retours expériences).

**Deux ateliers « cumulatifs » de 15 mn : chacun participe aux 2thèmes**

- Lors du 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> tour, les nouveaux participants **enrichissent** les travaux précédents

- 5 minutes pour restituer par sous-groupes

# Focus sur l'animation du programme ACTEE et prochaines dates

# Les dernières ressources ACTEE

# Nouvel outil ACTEE : la cartographie des facilitateurs locaux

The screenshot displays a web-based map interface. On the left, there are navigation controls: a zoom in (+) and zoom out (-) button, a home icon, and a help icon (?). At the top right, there is a search bar with the placeholder text "Saisir un code postal ou une ville" and a magnifying glass icon. The map itself shows a network of blue lines representing local energy facilitators, with various numbers (e.g., 29, 22, 35, 53, 72, 44, 49, 37, 85, 79, 86, 17, 16, 87, 33, 24, 46, 47, 82, 40, 47, 82, 12, 48, 30, 84, 04, 06, 76, 14, 27, 61, 2, 4, 79, 86, 87, 15, 45, 07, 26, 05, 04, 06) scattered across the map. A pop-up window is open over the commune of Saint-Front, displaying the following information:

**SAINT-FRONT**  
Code INSEE : 43186  
Code Postal : 43550  
EPCI : CC Mézenc-Loire-Meygal  
Petite Ville de Demain : Non  
Action Coeur de Ville : Non  
Présence Économe de Flux : Oui

**ÉNERGIE RENOUVELABLE-  
MAÎTRISE DE LA DEMANDE EN  
ÉNERGIE**

Ingénierie amont - Aide au montage financier - Accompagnement à la formation et à la montée en compétence

**SYNDICAT D'ÉNERGIE**  
• SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DE LA HAUTE-LOIRE

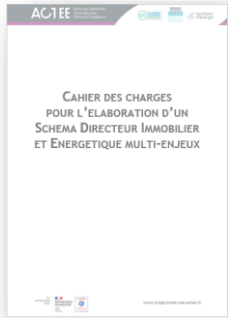
**STRUCTURE AVEC ANIMATEUR BOIS/ENERGIE**  
• AURA  
• CEEFER

At the bottom left of the map interface, there is a logo for the "PROGRAMME ACTEE" with the text "Financer et accompagner la rénovation énergétique des bâtiments publics" and the logo for "FNCCR territoire d'énergie".

➔ <https://www.programme-cee-actee.fr/ressources/cartographie-des-facilitateurs/>

# Bibliothèque ACTEE : site en cours de refonte

**Documents types** : Des modèles pour s'inspirer, adapter ses cahiers des charges et se lancer !



**Guides et boîtes à outils** : Tout ce qu'il faut pour comprendre et agir !



**Spécial « Elus »** : Quelques publications donnant des réponses précises aux questions se présentant durant le mandat



**Plaquettes d'information** : Tout pour comprendre le programme



**Recueil d'expériences et de témoignages** : Ils l'ont fait, ils en parlent



**Fiches thématiques** : Synthétiques et pédagogiques - l'info en un clin d'œil



# Ressources ACTEE pour le dispositif Eco-énergie Tertiaire et OPERAT

Série de 3 webinaires animés par la FNCCR:

1. Présentation du décret tertiaire et d'OPERAT
2. Construire sa démarche de rénovation énergétique
3. Quelles actions pour quelle efficacité?

Documents supports et re-visionnage :

<https://www.fnccr.asso.fr/article/la-fnccr-vous-accompagne-sur-le-decret-tertiaire/>

Webinaire à venir fin du premier semestre 2022 :

- Rex utilisation OPERAT
- Des collectivités s'engagent dans le dispositif EET

Autre ressource utile : <https://operat.ademe.fr/#/public/faq> (réponse à de nombreux cas concrets)

The screenshot shows a webpage with a dark blue header containing the title. Below the header, there is a section titled '3 WEBINAIRES, 3 INTERVENANTS POUR 3 SUJETS POUR MIEUX APPRÉHENDER LES ENJEUX DU DÉCRET TERTIAIRE.' The main content area includes text about the FNCCR's role in the renovation of public buildings, a list of webinars (1-3) with their topics, and a 'REPLAY' section with a Vimeo link. On the right side, there is a 'Lire Aussi' sidebar with a list of related articles and a 'Partager' section with social media icons.

# Intégrer les CEE dans sa stratégie de rénovation énergétique

## Ressources ACTEE

REPLAY DU 27 JANVIER 2022  
3 webinaires dédiés aux enjeux et à la valorisation des CEE

Quelles sont les méthodes pour valoriser vos CEE ?

La FNCCR, porteuse du programme ACTEE (Action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique), se mobilise pour la rénovation énergétique des bâtiments publics en cohérence avec les objectifs poursuivis dans le cadre du Plan de relance et du dispositif Eco-Energie tertiaire.

Aujourd'hui, elle vous accompagne sur la connaissance des méthodes pour valoriser vos CEE (Certificat d'économie d'énergie) avec une présentation du dispositif et des retours d'expériences de collectivités, mandataires, délégataires et fournisseurs d'énergies afin de vous apporter les clés des mécanismes de valorisations des CEE fiches travaux pour que vous puissiez vous en saisir au niveau local.

Pour mieux comprendre les enjeux de la valorisation des CEE, la FNCCR vous propose une série de 3 webinaires :

Le 27 janvier, de 10h30 à 12h :

### 1-Présentation du dispositif CEE

Introduction au dispositif CEE :

- Contexte ;
- Objectifs ;
- Échéances ;
- Présentation des modes de valorisation.

Le 10 mars, de 10h30 à 12h :

### 2-Retour d'expérience sur la valorisation des CEE

Réflexions sur les mécanismes de valorisations :

- Collectivités ;
- Economies de flux ;
- Mandataires ;
- Fournisseur d'énergies /délégataire.

Le 31 mars, de 10h30 à 12h :

### 3-Retour d'expérience sur la valorisation des CEE

Réflexions sur les mécanismes de valorisations :

- Collectivités ;
- Economies de flux ;
- Mandataires ;
- Fournisseur d'énergies /délégataire.

Nous vous invitons à vous inscrire dès maintenant à ces 3 webinaires autour « de la valorisation des CEE » en [CLIQUEZ ICI](#)

Il est obligatoire de s'inscrire pour recevoir le lien de connexion

Date	Titre
16-12-2021	Replay - Webinaire FAQ ACTEE AAP SEQUOIA
26-10-2021	Replay-Webinaire FAQ - AAP PEUPLIER
10-05-2021	LA FNCCR VOUS ACCOMPAGNE SUR LE DÉCRET TERTIAIRE
19-04-2021	WEBINAIRE 14 JUILLET LES EXPERTS DE LA CELLULE DE SOUTIEN ACTEE

## Série de 3 webinaires animés par la FNCCR:

1. Présentation du dispositif CEE **27/01/22**
2. Retours d'expérience sur la valorisation des CEE (volet 1) **10/03/22**
3. Retours d'expérience sur la valorisation des CEE (volet 2) **07/04/22**

Documents supports et re-visionnage [ICI](#)

## Une boîte à outils en constitution :

- Un guide d'experts, élaboré au sein du GT permanent financement
- Des modèles de convention-type
- Des fiches conseils
- Un cahier des charges type pour préfiguration service de valorisation



A retrouver dans la [bibliothèque ACTEE](#) (avril 22)



La FNCCR participe aussi aux instances consultatives (CSE, COPIL CEE, Club C2E ATEE)



# L'année du réseau des économes de flux

## 4 GT permanents

- GT communication
- GT financement
- GT juridique
- GT technique

→ Tous les deux mois (soit 24 GT par an)

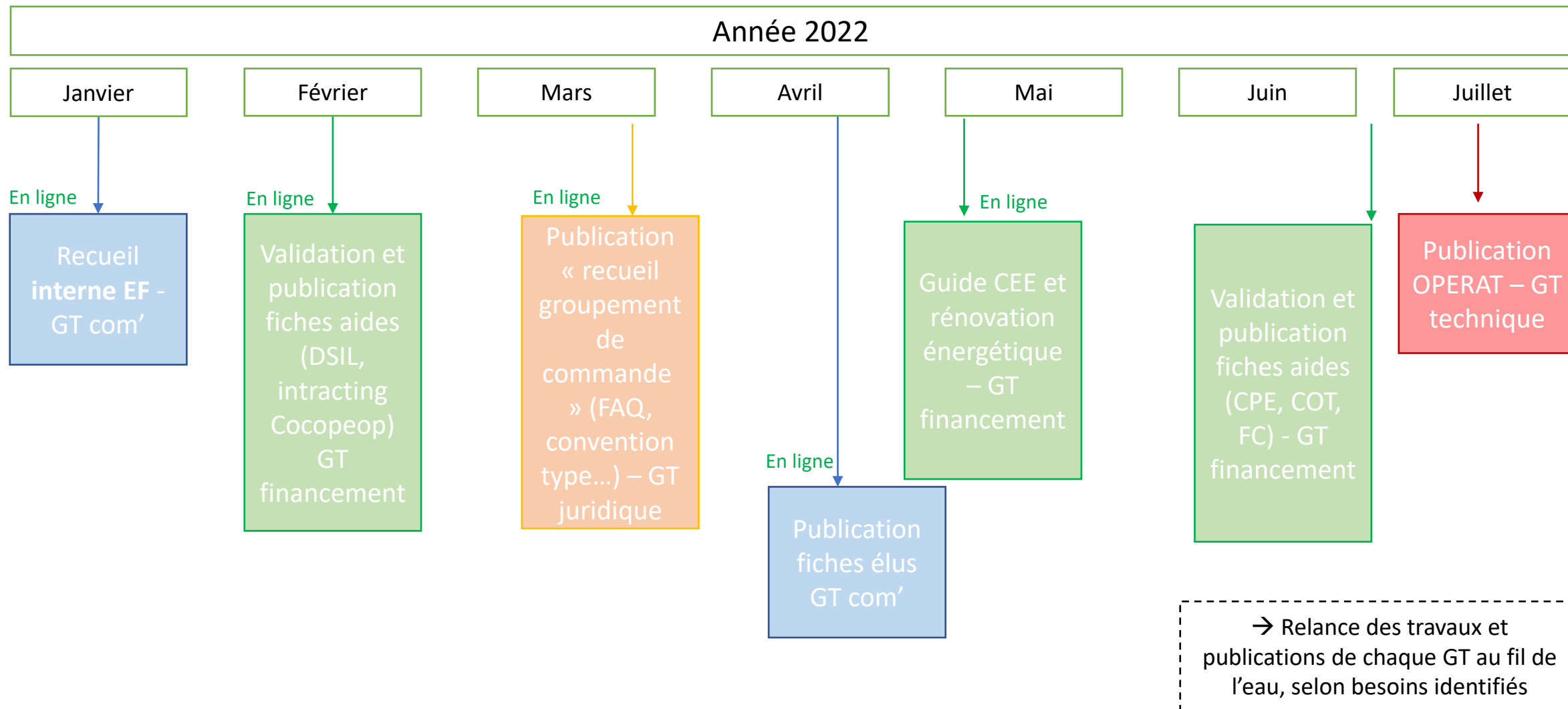
*Rencontre des réseaux en avril*



+ 2 plénières EF en visio



# L'année du réseau des économes de flux



# L'ACTEE TOUR se poursuit

## Tour de France de la rénovation énergétique des bâtiments publics

Pays de la Loire : le 17/06/22 à Montaigu

[Actee tour - Pays-de-la-Loire - Vendredi 17 juin 2022 \(digitevent.com\)](https://digitevent.com)

9h00 : Accueil café

9h30 : Discours d'ouverture

10h00 : *Table ronde 1* : Porter un projet d'efficacité énergétique dans les bâtiments : les moyens d'action

10h45 : *Table ronde 2* : Réduire l'empreinte carbone des bâtiments publics tertiaires

11h30 : Visite du pôle sportif Maxime Bossis

12h30 : Cocktail

**ACTEE** Action des Collectivités  
Territoriales pour  
l'Efficacité Énergétique



**ACTEE**  
*Tour*

TOUR DE FRANCE DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS

**ACTEE**  
*Tour*

TOUR DE FRANCE DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS

**AUTOMNE 2021**

12 ÉTAPES EN RÉGION POUR LES ÉLUS LOCAUX ET LES ACTEURS PUBLICS

VISITES / CONFÉRENCES / PARTAGES D'EXPERIENCES LOCALES

PARTICIPATION GRATUITE SUR INSCRIPTION  
[WWW.PROGRAMME-CEE-ACTEE.FR](http://WWW.PROGRAMME-CEE-ACTEE.FR)

CEE Les certificats d'économies d'énergie FNCCR territoire d'énergie ENGIE ANI Efficacité Énergétique EDP Scalis es BORDAUX olerno LOCAL Valis uem te

# Prochains comités régionaux

Fréquence : une rencontre tous les 6 mois

Même période sur toute la durée du programme ACTEE2

→ Prochaines rencontres automne 2022 (octobre-novembre 2022)

➔ ? *Souhaitez-vous accueillir la prochaine instance en 2022?*



# ACTEE

Action des Collectivités  
Territoriales pour  
l'Efficacité Énergétique



## Merci et à bientôt

